

Remise en cause des 35 heures : *Vers un « libre choix » du temps de travail*

A l'heure où le débat s'amplifie autour d'une remise en cause possible des 35 heures, on entend de plus en plus parler de « libre choix » du temps de travail et notamment des possibilités qui seraient offertes aux salariés qui veulent travailler plus de gagner plus.

Le Mouvement Mondial des Mères demande à ce que l'**assouplissement des 35 heures ne se fasse pas au détriment de certains salariés** et en particulier de ceux qui ont le plus de mal à concilier vie professionnelle et vie familiale. Nous souhaitons en effet qu'il y ait un vrai libre choix des salariés : que ceux qui veulent travailler plus et gagner plus puissent le faire...mais également que ceux qui ont des contraintes familiales ou personnelles puissent faire le choix de ne pas travailler plus (ou même celui de travailler moins et de gagner moins).

Rappelons en effet que :

1. Les mères de famille qui travaillent disposent de très peu de temps par jour pour s'occuper de leurs enfants :

- Avant la mise en place des 35 heures, les mères qui travaillaient à plein temps n'avaient qu'une ½ heure par jour à consacrer à leurs enfants (source Insee 1999).
- Et même si les 35 heures ont un peu amélioré les choses, ce sont encore 61% des parents qui disent aujourd'hui manquer de temps pour tout concilier (Source : Sondage Sofres pour le Ministère de la Ville – Juin 2001)

2. Lorsqu'une mère de famille n'arrive plus à concilier vie professionnelle et vie personnelle, elle fait bien souvent le « choix » de quitter le monde du travail :

- 20% des mères de 2 enfants et 40% des mères de 3 enfants et plus ne travaillent plus.
- Nous constatons tous les jours au Mouvement Mondial des Mères que ce « choix » n'en est pas un : une grande majorité de ces mères auraient préféré continuer à travailler si elles avaient pu trouver une solution compatible avec leurs charges de famille.
- Nous constatons également que ce sont dans les entreprises qui offrent le moins de « souplesse » à leurs salariées que les mères quittent le plus leur emploi...alors que dans les entreprises plus flexibles, les mères adoptent souvent avec bonheur et efficacité des solutions conciliées (4/5^{ème}, poste partagé à 2 salariées, ..)

3. Pour les entreprises en quête de rentabilité, les heures supplémentaires ne sont sans doute pas la seule piste à expérimenter. Il semblerait en effet que ce soient plutôt les salariés à temps partiel qui soient les plus « rentables » pour les entreprises.

- Une étude américaine aurait même démontré que la productivité est meilleure pour les salariés à temps partiel :

Productivité moyenne pour un salarié à **plein temps** : 100

Productivité moyenne pour un salarié travaillant à **50 %** : 64

Productivité moyenne pour un salarié travaillant à **60 %** : 77

Productivité moyenne pour un salarié travaillant à **70 %** : 87

(source : Conseil Économique et social « Le travail à temps partiel » 1997, p. 93)

C'est pourquoi le Mouvement Mondial des Mères demande que le point de vue des mères soit pris en compte dans toute réflexion sur l'assouplissement des 35 heures. En particulier, la possibilité de travailler à temps partiel pour celles qui le souhaitent devrait être facilité.



Mouvement Mondial des Mères France
BP 447 75769 Paris cedex 17
Tel : 01 40 71 96 72 email : info@mmmfrance.org